

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Lundi
10 juin 2024
(07)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire, située au 1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci, Lundi 10 juin 2024 à 19 h 00 sous la présidence de madame Chantale Perreault, mairesse-suppléante

Sont présents : Mme Julie-Anne Cousineau, siège # 1
M. Bertrand Taillefer, siège # 2
Mme Lucie Vignola, siège # 3
M. André Lafrenière, siège # 4
M. Jacques Bourassa, siège # 6

Est absente : Mme Isabelle Parent, mairesse

Public : 18 personnes

1. Ouverture de la séance

Madame Chantale Perreault, mairesse-suppléante, agit à titre de présidente d'assemblée et madame Martine Bélanger agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 19 h 00.

24-129

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu le projet d'ordre du jour,

CONSIDÉRANT QUE le projet d'ordre du jour est disponible au public;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'ordre du jour est disponible sur le site Internet de la municipalité dans les précédents les séances du conseil;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-130

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

4.1 La directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 13 mai 2024. Elle résume les communications ayant un intérêt public à la demande de la présidente.

5. Dépôt du rapport financier

5.1 La directrice générale et greffière-trésorière dépose l'état des revenus et des dépenses en date du 31 mai 2024. Elle résume l'état des revenus et des dépenses à la demande de la présidente.

24-131

6. Adoption des comptes à payer au montant de 110 106.44 \$

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu des listes remises au conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

QUE les déboursés effectués par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024 soient définis comme suit :

Liste des comptes à payer du 1^{er} au 31 mai 2024	110 106.44 \$
Liste des paiements incompressibles du 1^{er} au 31 mai 2024	284 168.09 \$
Liste des paiements incompressibles du 1^{er} au 31 mai par prélèvement bancaire	44 828.72 \$
Chèques émis en vertu d'une résolution	0.00 \$
Liste des salaires du 1^{er} au 31 mai	75 733.43 \$
Total des déboursés du mois de mai 2024	514 836.68 \$

Que les déboursés d'une somme de 514 836.68 \$ soient acceptés, tels que reportés à la liste des comptes.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

24-132

7.1 Adoption règlement R-220-1

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de règlement numéro 220-1 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 mai 2024;

CONSIDÉRANT que, le projet de règlement a pour effet de modifier le règlement portant sur la gestion des contrats numéro 220 afin d'y inclure l'indexation annuelle émise par le gouvernement.

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par le conseiller Bertrand Taillefer lors de cette même séance ordinaire du conseil tenue le 13 mai 2024;

Madame la mairesse-suppléante, Chantale Perreault, demande aux gens s'ils ont des commentaires avant que le conseil se prononce.

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu d'adopter le règlement ayant pour effet de modifier le règlement numéro 220 portant sur la gestion des contrats afin d'y inclure l'indexation annuelle émise par le gouvernement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Avis-2024-005 Avis de motion et présentation - Projet de règlement numéro 226 relatif aux taux du droit de mutation immobilière [n/d R-226]

Un avis de motion est donné par Bertrand Taillefer, conseiller, à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, un règlement ayant pour effet de modifier

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c-27.1), Bertrand Taillefer, conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « *Règlement numéro 226 relatif aux taux du droit de mutation immobilière* ».

Avis-2024-006 Avis de motion et présentation - Projet de règlement numéro 227 sur la démolition d'immeuble [n/d R-227]

Un avis de motion est donné Jacques Bourassa, conseiller, à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, un règlement ayant pour effet de modifier

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c-27.1), Jacques Bourassa, conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « *Règlement numéro 227 portant sur la démolition d'immeuble* ».

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

24-133 8.1 Transfert de solde [n/d 05-101]

CONSIDÉRANT que par le passé, le conseil municipal a affecté un montant total de 56 300 \$ à un excédent de fonctionnement affecté soit 26 300 \$ pour des engagements et 30 000\$ en équipement incendie;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal n'a aucun projet actuellement et juge qu'il n'est pas nécessaire de conserver cette somme à l'excédent de fonctionnement affecté;

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu d'autoriser les transferts de solde de l'excédent de fonctionnement affecté d'un montant total de 56 300 \$ non utilisé à l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-134 8.2 Programme d'aide à la voirie locale 2022-2023 [n/d 05-203]

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 288 705 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les compensations versées à la Municipalité en 2023 doivent être affectées aux deux tiers à des dépenses d'entretien d'été ou à des dépenses d'investissements admissibles qui y sont liées;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa

Et résolu que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-135

8.3 Horaire d'été – Employés municipaux [n/d 02-304]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer

Et résolu d'autoriser les horaires d'été suivants pour les employés de la municipalité à compter du 23 juin au 7 septembre prochain;

- Pour le bureau municipal : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30 et, le vendredi de 8h à 12h.
- Pour le garage municipal : du lundi au jeudi de 6h30 à 12h et de 12h30 à 15h30 et le vendredi de 6h30 à 12h30;

Que le conseil autorise la mairesse, madame Isabelle Parent, et la directrice générale, madame Martine Bélanger, à signer une lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, local 4210.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-136

8.4 Société assurance automobile du Québec (SAAQ) [n/d 06-107]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola

Et résolu de nommer à titre de représentante municipale, madame Martine Bélanger, directrice générale lors de toute opération avec la Société pour et au nom de la Municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-137

8.5 Blanko- Achat d'une banque d'heures [n/d 04-200]

CONSIDÉRANT l'arrêt de travail de la coordonnatrice des communications pour une période indéterminée;

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau

Et résolu d'autoriser l'achat d'une banque d'heures de 20 heures au coût de 110\$/heures plus taxes afin de mettre à jour le contenu du site Internet.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-138 **8.6** **Rassembleur- Conception et mise en page [n/d 04-200]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu d'accorder la soumission pour la conception et la mise en page de la prochaine édition du Rassembleur à La Griffe SGB selon l'option 1 – Budgétaire :

- Création du gabarit : 25\$ plus taxes
- Par page 15\$ plus taxes
- Recherche d'images 25\$ plus taxes

Adopté unanimement par les conseillers.

24-139 **8.7** **Firme DHC- Perception de taxes [n/d 04-200]**

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu d'accepter l'offre de service de Me Rino Soucy de la Firme DHC, avocats pour la perception efficaces des comptes de taxes à recevoir pour les personnes endettées envers la municipalité au coût de 10% des montants recouverts, taxes et déboursés en sus.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-140 **8.8** **Réseau des femmes Élues- Charte contre d'intimidation [n/d 03-304]**

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu d'adopter la Charte contre l'intimidation du Réseau des femmes élues de Lanaudière et de leur transmettre copie de la résolution d'appui.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-141 **8.9** **Popote roulante- Prêt de véhicule [n/d 03-304]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu d'autoriser le prêt du véhicule - Econoline de la Municipalité à l'organisme de la Popote roulante afin d'aller chercher les mets cuisinés pour les résidents de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. **Sécurité publique**
(Rapport de Jacques Bourassa)

24-142 **9.1** **Municipalité de Chertsey- Patrouille communautaire [n/d 03-301]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu d'accepter l'offre de service de la Municipalité de Chertsey relativement à l'utilisation de ressources de patrouille communautaire qui sillonnera le territoire et répondra aux appels des citoyens concernant la non-conformité aux règlements municipaux, à un montant maximum de 10 000\$, frais de kilométrage en sus et, conformément à l'offre déposé et jointe en annexe.

Que le conseil autorise la mairesse, madame Isabelle Parent, et la directrice générale, madame Martine Bélanger, à signer l'entente relative à l'utilisation de ressources de patrouille communautaire avec la Municipalité de Chertsey.

Que la dépense soit imputée à l'excédent de fonctionnement accumulé.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-143

9.2 Municipalité de Saint-Donat- Patrouille nautique [n/d 03-301]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu d'accepter l'offre de service de la Municipalité de Saint-Donat relativement à l'utilisation de ressources de patrouille nautique qui sillonnera le lac Ouareau et répondra aux appels des citoyens concernant la non-conformité aux règlements municipaux, au coût de 15 352 \$.

Que le conseil autorise la mairesse, madame Isabelle Parent, et la directrice générale, madame Martine Bélanger, à signer l'entente relative à l'utilisation de ressources de patrouille nautique avec la Municipalité de St-Donat.

Que la dépense soit imputée à l'excédent de fonctionnement accumulé.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-144

9.3 Engagement – Premiers répondants et intervenants événementiels [n/d 02-102]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu, conformément aux recommandations de monsieur Jonathan Ruffo, directeur du service des incendies, d'autoriser l'engagement de quatre nouveaux premiers répondants et intervenants événementiels soient et conformément à la liste des salaires;

- Alim Abdullayev
- Laurianne Brosseau
- Mikael Pellerin
- Alida Chawala

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

24-145

9.4 Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec – Appui [n/d 05-206]

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la *Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec*;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT que le taux de taxes de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu de demander formellement au gouvernement du Québec une révision de la *Loi sur la fiscalité municipale relativement aux services policiers* afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec et ;

De transmettre la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la députée de Bertrand, madame France-Élaine Duranceau, à la MRC de la Matawinie, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. **Travaux publics**
(Rapport de André Lafrenière)

24-146 10.1 **Ministère des Transports – réduction de vitesse route 347 [n/d 08-104]**

CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes et demandes faites auprès du ministère des Transports depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT le refus du ministère des Transports de donner suite à nos demandes afin d'allouer une sécurité à nos citoyens;

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu de demander au ministère des Transports de voir à la diminution de la vitesse pour les problématiques des secteurs suivants :

- Chemin Saint-Côme (du chemin Notre-Dame-de-la-Merci jusqu'au chemin du Rocher)
- Route 125 - Centre du village

Adopté unanimement par les conseillers.

24-147 10.2 **Ministère des Transports – radar temporaire route 347 [n/d 08-104]**

CONSIDÉRANT que la courbe près de l'intersection de la route 347 et chemin du Rocher est considérée un endroit dangereux vu les nombreux accidents ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté une résolution en avril 2021 faisant la demande d'ajouts d'éléments sécuritaires;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été transmise au ministère en 2021, 2022 et 2023

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu de demander au ministère des Transports de faire l'installation du radar de vitesse temporaire sur la route 347 à l'intersection du chemin du Rocher.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-148 **10.3** **Locations CMG – offre d'achat [n/d 01-401]**

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu d'accepter l'offre d'achat du chargeur à Locations CMG au montant de 15 000\$ plus taxes.

Que la directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

24-149 **10.4** **Chemins de la Rivière et du Sommet [n/d 06-302]**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a repris le lot connu et désigné comme étant le lot numéro 6 043 700 du cadastre officiel du Québec et désigné comme étant les chemins de la Rivière et du Sommet à la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier du 9 juin 2022;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu d'autoriser la municipalisation des chemins de la Rivière et du Sommet à partir du chemin des Flamants jusqu'aux virées situées au bout du développement selon le plan cadastral préparé par l'arpenteur Sébastien Généreux portant le numéro 2811 de ses minutes;

Que le conseil autorise la mairesse, madame Isabelle Parent, et la directrice générale, madame Martine Bélanger, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document nécessaire dans le dossier de la cession ainsi que les servitudes d'Hydro Québec et de Bell, s'il y a lieu.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. **Environnement et Hygiène du milieu**
(Rapport de Chantale Perreault)

24-150 **11.1** **Association des propriétaires des lac Castor et Galipault [n/d 03-304]**

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu d'appuyer la demande de l'Association des propriétaires des lac Castor et Galipault à s'inscrire au Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL).

Adoptée unanimement.

24-151 **11.2** **Recyclage de plastique de toile à bateau [n/d 04-200]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu d'autoriser la signature d'une entente avec la compagnie Modix afin de mettre en place le recyclage de plastique de toile à bateau gratuitement. Les frais de transport sont en sus.

Que le conseil autorise la mairesse, madame Isabelle Parent, et la directrice générale, madame Martine Bélanger, à signer la lettre d'entente avec la compagnie Modix.

Adoptée unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. **Éducation, Famille, Aînés et loisirs**
(Rapport de Julie-Anne Cousineau)

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. **Aménagement, urbanisme**
(Rapport de Bertrand Taillefer)

Période de questions sur l'Aménagement, Urbanisme

14. **Promotion touristique et développement**
(Rapport de Jacques Bourassa)

24-152

- 14.1 **Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci – mandats [n/d 03-304]**

Les conseillers Bertrand Taillefer et André Lafrenière se retirent de la table de délibération pour cette décision

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu de reconduire les mandats de Monsieur Pietro Mailloux et Madame Lise Ménard au poste de représentants de la municipalité au sein du Conseil d'administration de la Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci (SDNDM).

Adoptée unanimement par les conseillers.

24-153

- 14.2 **Fonds régions et ruralité volet 4 – Prolongation [n/d 05-203]**

CONSIDÉRANT l'entente signée en mai 2021 avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation;

CONSIDÉRANT que cette entente devait initialement se terminer au 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT la lettre de la ministre datée du 21 mars 2024 relative à la prolongation des délais pour la mise en œuvre des projets qui offre la possibilité d'un report jusqu'au 31 décembre 2027;

En conséquence, il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu d'autoriser la direction générale à signer un addenda à l'entente intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de se prévaloir des nouveaux délais et ainsi engager les sommes relatives aux projets soutenus jusqu'au 31 décembre 2026 et de dépenser celles-ci jusqu'au 31 décembre 2027.

Adoptée unanimement par les conseillers.

24-154

14.3 Société des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) [n/d 03-304]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau

Et résolu d'autoriser la Société des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) à procéder à l'agrandissement du stationnement du Mont-Ouareau et à l'installation d'un horodateur.

Adoptée unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture
(Rapport de Lucie Vignola)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

24-155

16. Fermeture de la séance

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu de lever la présente séance. Il est 20h20

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 24-137, 24-138, 24-139, 24-142, 24-143, 24-148, 24-149, 24-151

Martine Bélanger, Directrice générale

Chantale Perreault, mairesse-suppléante

Martine Bélanger, directrice générale